

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0543 du 05/03/2014

Arrêté du 5 mars 2010

ARRETE PORTANT NOMINATION DE CONSERVATEURS DES HYPOTHEQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte nomination de cadres supérieurs de la direction générale des finances publiques dans l'emploi de conservateur des hypothèques.

Date d'application : Année 2010

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DE CADRES SUPÉRIEURS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES DANS L'EMPLOI DE CONSERVATEUR DES HYPOTHÈQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DE CADRES SUPÉRIEURS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES DANS L'EMPLOI DE CONSERVATEUR DES HYPOTHÈQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

**portant mutation, promotion et nomination de
conservateurs des hypothèques**

**LE MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 95-866 du 2 août 1995 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la Direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 18 septembre 2003, portant classement des conservateurs des hypothèques ;
- Vu l'avis émis par les commissions administratives paritaires n° 1 et 2 des services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques en date du 17 février 2010 ;
- Vu les demandes des intéressés,



ARRÊTE :

Article premier : M. Jacques PÉRENNES, conservateur des hypothèques de 1^{ère} catégorie à Paris 2^{ème} bureau, est affecté en cette même qualité, à la conservation des hypothèques de Paris 1^{er} bureau, en remplacement de M. Jean-Pierre LAVAL.

Article 2 : M. Albert THUMANN, chef des services fiscaux de classe fonctionnelle de 2^{ème} échelon, affecté à la direction des services fiscaux de Seine-et-Marne, est nommé conservateur des hypothèques de 1^{ère} catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Paris 2^{ème} bureau, en remplacement de M. Jacques PÉRENNES.

Article 3 : M. Jean-Claude AVISSE, chef des services fiscaux de classe fonctionnelle de 2^{ème} échelon, affecté à la direction des services fiscaux des Yvelines, est nommé conservateur des hypothèques de 1^{ère} catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Vanves 1^{er} bureau, en remplacement de M. Georges BELLAVOINE.

Article 4 : Les conservateurs des hypothèques de 2^{ème} catégorie dont les noms suivent, sont promus conservateurs des hypothèques de 1^{ère} catégorie dans les conditions figurant au tableau ci-après :

Prénom NOM	Ancienne affectation		Nouvelle affectation				Promotion en remplacement de
	Direction	Poste	Cat	Direction	Poste	Cat	
M. Joël LÉAUTÉ	Yvelines	Versailles 3 ^{ème} bureau	2	Hauts-de- Seine	Nanterre 1 ^{er} bureau	1	M. Jacky GRANET
M. Roland CHARBONNIER	DSIP	Paris 11 ^{ème} bureau	2	Var	Paris 3 ^{ème} bureau	1	M. Francis DELOBELLE
Mme Monique FANTIN	Pyrénées- Orientales	Perpignan 1 ^{er} bureau	2	DSIP	Paris 4 ^{ème} bureau	1	M. Christian PAGÉS
M. Michel DENOYELLE	Hérault	Montpellier 2 ^{ème} bureau	2	Alpes- Maritimes	Grasse 1 ^{er} bureau	1	M. Philippe MÉNIVAL
M. Jean-Pierre ÉMERY	DSIP	Paris 5 ^{ème} bureau	2	Seine-et- Marne	Melun	1	M. Alain DEVAUX

Article 5 : M. Jean-Marie DELSART, conservateur des hypothèques de 2^{ème} catégorie à Créteil 4^{ème} bureau (Val-de-Marne), est affecté en cette même qualité, à la conservation des hypothèques de Lille 2^{ème} bureau (Nord), en remplacement de M. Gérard COUROYER.

Article 6 : M. Fernand BARROT, chef des services fiscaux de classe fonctionnelle de 2^{ème} échelon, affecté à la direction des services fiscaux du Var, est nommé conservateur des hypothèques de 2^{ème} catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Lyon 3^{ème} bureau (Rhône), en remplacement de M. Bernard THÉVENET.

Article 7 : Les conservateurs des hypothèques de 3^{ème} catégorie dont les noms suivent, sont promus conservateurs des hypothèques de 2^{ème} catégorie dans les conditions figurant au tableau ci-après :

Prénom NOM	Ancienne affectation			Nouvelle affectation			Promotion en remplacement de
	Direction	Poste	Cat	Direction	Poste	Cat	
M. Robert MAGNE	Bouches-du-Rhône	Marseille 1 ^{er} bureau	3	Hérault	Montpellier 2 ^{ème} bureau	2	M. Michel DENOYELLE
M. Roland DELAPORTE	Val-de-Marne	Créteil 3 ^{ème} bureau	3	DSIP	Paris 5 ^{ème} bureau	2	M. Jean-Pierre ÉMERY
M. Guy FOULQUIER	Seine-Saint-Denis	Bobigny 1 ^{er} bureau	3	Yvelines	Versailles 3 ^{ème} bureau	2	M. Joël LÉAUTÉ
M. Bernard GAUSSERAN	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	3	Pyrénées-Orientales	Perpignan 1 ^{er} bureau	2	Mme Monique FANTIN
M. Denis QUILLEROU	Gironde	Libourne	3	Gironde	Bordeaux 2 ^{ème} bureau	2	M. Jean-Georges DEROCHÉ
M. Alain MAUGERE	Isère	Grenoble 1 ^{er} bureau	3	Essonne	Corbeil 2 ^{ème} bureau	2	M. Paul ROGGY

Article 8 : M. Jean-Yves SOU, directeur départemental des impôts, détaché sur un emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie, 2^{ème} groupe, 2^{ème} sous-groupe au S.I.E.C. et pôle de recouvrement de Strasbourg-Ouest (Bas-Rhin), est réintégré dans les cadres des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, puis nommé conservateur des hypothèques de 2^{ème} catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Paris 11^{ème} bureau, en remplacement de M. Roland CHARBONNIER.

Article 9 : M. Michel LASGI, directeur départemental des impôts, détaché sur un emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie, 2^{ème} groupe, 2^{ème} sous-groupe au S.I.E.C. et pôle de recouvrement de Bobigny (Seine-Saint-Denis), est réintégré dans les cadres des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, puis nommé conservateur des hypothèques de 2^{ème} catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Bobigny 2^{ème} bureau (Seine-Saint-Denis), en remplacement de M. Roger SANTISTÈBE.

Article 10 : Les conservateurs des hypothèques de 4^{ème} catégorie dont les noms suivent sont promus conservateurs des hypothèques de 3^{ème} catégorie dans les conditions figurant au tableau ci-après :

Prénom NOM	Ancienne affectation			Nouvelle affectation			Promotion en remplacement de
	Direction	Poste	Cat	Direction	Poste	Cat	
M. Sylvain VOISIN	Seine-et-Marne	Coulommiers	4	DSIP	Paris 10 ^{ème} bureau	3	M. Georges BERNAT-YVICENS
Mme Jacqueline CHEVIYER	Yvelines	Mantes-la-Jolie	4	Seine-Saint-Denis	Bobigny 4 ^{ème} bureau	3	M. Michel DUPONT
M. Francis LE COZ	Ille-et-Vilaine	Saint-Malo	4	Alpes-Maritimes	Antibes 2 ^{ème} bureau	3	M. Michel PÉRARD
M. Francis RIBEILL	Tarn	Castres	4	Bouches-du-Rhône	Marseille 2 ^{ème} bureau	3	M. Jean-Pierre QUENOT
M. Bernard ESTRUCH	Ain	Trévoux	4	Bouches-du-Rhône	Marseille 1 ^{er} bureau	3	M. Robert MAGNE
M. Marc TRINQUET	Alpes de Haute-Provence	Digne-les-Bains	4	Bouches-du-Rhône	Aix-en-Provence 2 ^{ème} bureau	3	M. Adrien HOFMANN
M. Jean-Georges BELMONT	Indre	Châteauroux	4	Calvados	Caen	3	M. Guy MARNIER
M. Bernard PASCAL	Hérault	Béziers 2 ^{ème} bureau	4	Drôme	Valence 1 ^{er} bureau	3	M. Dominique BROCAS

Prénom NOM	Ancienne affectation			Nouvelle affectation			Promotion en remplacement de
	Direction	Poste	Cat	Direction	Poste	Cat	
M. Régis LANAU	Haute-Garonne	Muret	4	Gironde	Libourne	3	M. Denis QUILLEROU
M. Pierrick BAZIN	Finistère	Quimper 1 ^{er} bureau	4	Ille-et-Vilaine	Rennes 1 ^{er} bureau	3	M. Christian LÉGER
Mme Bernadette MINET	Savoie	Chambéry 2 ^{ème} bureau	4	Isère	Grenoble 1 ^{er} bureau	3	M. Alain MAUGÈRE
M. Jean-Pierre MALSERT	Rhône	Lyon 4 ^{ème} bureau	4	Isère	Vienne	3	M. Jean-Claude HUBERT
Mme Marie-Josèphe BROSSE	Nord	Douai	4	Seine-Maritime	Rouen 1 ^{er} bureau	3	Mme Rosine ADLER
M. Félix KLUZEK	Drôme	Valence 2 ^{ème} bureau	4	Var	Draguignan 2 ^{ème} bureau	3	M. Gérard GRET
Mme Marinette CARLETON	Morbihan	Lorient 2 ^{ème} bureau	4	Vienne	Poitiers	3	M. Jean-Paul VEYRE

Article 11 : M. Bernard GAGNIER, inspecteur départemental des impôts, détaché sur un emploi de chef de service comptable de 2^{ème} catégorie, 1^{er} sous-groupe, au S.I.E.C. et pôle de recouvrement de Saint-Etienne Sud (Loire), est réintégré dans les cadres des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, puis nommé conservateur des hypothèques de 3^{ème} catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Nice 2^{ème} bureau (Alpes-Maritimes), en remplacement de M. Roland ANDRÉ.

Article 12 : Les directeurs divisionnaires des impôts, dont les noms suivent, détachés sur des emplois de chef de service comptable de 2^{ème} catégorie, 2^{ème} sous-groupe, sont réintégré dans les cadres des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, puis nommés conservateurs des hypothèques de 3^{ème} catégorie, titularisés dans le grade correspondant et affectés en leur nouvelle qualité, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

Prénom NOM	Ancien poste de détachement	Nouvelle affectation			Nomination en remplacement de
		Direction	Poste	Cat	
M. Robert GRANDJEAN	SIEC et pôle de recouvrement d'Auxerre	Seine-Saint-Denis	Bobigny 3 ^{ème} bureau	3	M. Jean-François SAMYN
M. Jean-Luc KAMMERER	SIEC et pôle de recouvrement de Nancy	Ain	Nantua	3	M. Bernard MONNIOT
M. Gérard DUGUA	SIEC et pôle de recouvrement de Beauvais	Eure	Evreux	3	M. Daniel CLERC
M. Jean-Pierre ROQUES	SIEC et pôle de recouvrement de Nîmes	Gard	Nîmes 2 ^{ème} bureau	3	M. Serge PAILLISSE
M. Gérard LENTILLON	SIEC et pôle de recouvrement de Lons-le-Saunier	Pyrénées-Atlantiques	Bayonne 1 ^{er} bureau	3	M. Yves GARIN
M. Bernard CHASTEL	SIEC et pôle de recouvrement de Clermont-Ferrand Nord-Est	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	3	M. Bernard GAUSSERAN
M. Bernard ALBINET	SIEC et pôle de recouvrement d'Orléans	Somme	Amiens	3	M. Alain LEMAÎTRE

Article 13 : Les affectations et nominations des cadres figurant dans le présent arrêté prendront effet à compter du jour de leur installation dans leur nouveau poste.

Article 14 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

PARIS, LE 5 MARS 2010

POUR LE MINISTRE
PAR PROCURATION
L'ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE
CHEF DU BUREAU,

ERIC BARBIER